

# ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

## Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du jeudi 3 novembre 2011

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents :
- |                                   |                               |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| M. Jund Adjoint au maire          | Mme Eppinger, parent d'élèves |
| Mme Nunes, parent d'élèves        | M. Ensminger, parent d'élèves |
| Mme Boese Siefer, parent d'élèves | Mme Muller, parent d'élèves   |
| Mme Porche, parent d'élèves       |                               |
| Mme Daul, enseignante             | Mme Ruhlmann, enseignante     |
| Mme Glassmann, enseignante        | Mme Forst, enseignante        |
- Absents excusés :
- M. Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel
  - Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale
  - Mme Weinstein, parent d'élèves
  - M. Koehlé, parent d'élèves
  - Mme Zaepffel, enseignante

### **1. Accueil - Désignation d'un secrétaire**

Le Directeur d'école ouvre la séance à 19h30 et accueille les participants. Madame Glassmann se propose d'être la secrétaire de séance.

### **2. Résultats des élections des représentants des parents - Installation du Conseil d'Ecole**

Monsieur Carmaux énonce les résultats obtenus lors de l'élection des représentants des parents d'élèves du vendredi 14 octobre 2011 :

160 inscrits          72 votants          72 suffrages exprimés

L'unique liste de candidat ayant recueilli tous les suffrages exprimés, les cinq titulaires et les trois suppléants ont été élus. Le conseil est installé dans ses fonctions pour l'année 2011/2012. Le directeur salue l'assemblée et les remercie de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, et avec un ajout au point 7 (report de la journée du 18 mai au 16 mai 2012), ce dernier est adopté à l'unanimité.

### **4. Approbation du P.V. de la réunion du 07/06/2011**

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du 07 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

### **5. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole**

Monsieur Carmaux rappelle les attributions et le fonctionnement du conseil d'école avec en appui les extraits des textes officiels (règlement départemental des écoles, MAJ 2008).

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école, qui est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école,
- est associé à l'élaboration du projet d'école,
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école (actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux, utilisation de moyens alloués à l'école, ...),

- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école,
- en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école,
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et Culturelles,
- est consulté par le maire sur l'utilisation de locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :

- Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
- L'organisation des aides spécialisées.

## **6. Vote du règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

## **7. Informations sur le fonctionnement de l'école en rapport avec le projet d'école.**

### ***7.1. Effectifs, organisation pédagogique, évaluation***

Pour l'année scolaire 2011/2012, il y a 5 classes (PS-GS 20 élèves – PS MS 21 élèves – CP CE1 : 23 élèves – CE2 20 élèves – CM1/CM2 21 élèves). L'école a donc un effectif de 105 élèves. Un décloisonnement est mis en place entre les deux classes de maternelle pour faire profiter les grandes sections de conditions d'apprentissage les plus favorables.

D'autre part, le partage de l'effectif de la petite section dans les deux classes est loué à la fois par les enseignants et les parents.

La classe qui est située rue de la gare viendra dès la fin des travaux rejoindre le groupe scolaire.

Une accompagnatrice de vie scolaire est rattachée à un élève scolarisé en moyenne section à raison de 18 heures par semaine.

L'atsem, Kister Elisa, est partagée entre les deux classes maternelles.

Le directeur, au nom des enseignants, met l'accent sur l'excellente acoustique du nouveau bâtiment scolaire. Par ailleurs les salles sont spacieuses et de belle clarté.

Un rappel sur l'organisation des évaluations dans les différents niveaux est fait. Les CP ont passé leurs premières évaluations en Septembre et vivront leurs secondes au mois de Janvier.

Les CE1, CM1 et CM2, sauf modifications, auront leurs évaluations dans différentes matières au mois de Mai 2012.

Un avis concernant le pont de l'Ascension est demandé au conseil d'école. Après discussion et vote à main levée, le report du vendredi 18 mai 2012 au mercredi 16 mai 2012 est proposé.

Après avis favorable du conseil d'école concernant le report de ces cours, la décision doit être entérinée par la municipalité.

### ***7.2. Présentation du nouveau projet d'école et des fiches actions***

Le directeur présente les trois objectifs généraux du projet d'école. Il décline ensuite les trois objectifs avec les exemples concrets concernant les enfants de l'école.

Cinq fiches actions sont présentées et commentées. Les enseignants répondent ensuite aux questions des parents au sujet de la prise en charge des enfants en difficulté, sur les axes liés au langage ainsi que sur l'axe d'ouverture favorisant la perception de leur environnement proche.

Ainsi après une intervention de M. Jund au sujet de l'éveil musical, il serait souhaitable que l'équipe d'enseignants se concertent avec les intervenants et définissent un projet global et des objectifs communs. L'action serait reconduite à partir du mois de février.

L'atelier des « petits gâteaux », qui fait partie d'une action intergénérationnelle regroupant les mamies et les enfants, est reconduit avec l'accord de la municipalité.

Le marché de Noël aura lieu dans la Cour de l'église le samedi 17.12.11. Dans cet objectif, les membres de l'association Usep mettent en place des ateliers « petites mains » de bricolage à partir

du samedi 12 novembre. Quatre séances sont prévues avec les enfants et une séance sans enfant pour les finitions et les emballages.

Après accord de la municipalité, D. Carmaux propose de provoquer, dans les jours à venir, une réunion d'organisation du prochain marché.

### **7.3. Coopérative scolaire**

La révision des comptes a été effectuée par Mme Daul et M. Ensminger. Ils n'ont fait l'objet d'aucune remarque et ont été jugés sincères et véritables et envoyés à l'OCCE.

Le compte de la coopérative est à ce jour de 1773,51 €.

## **7. Travaux et équipement**

Le directeur retrace rapidement le début d'année scolaire puis il donne la parole à M. Jund, adjoint au maire, qui évoque à son tour le déménagement et la mise en route difficile du nouveau bâtiment, surtout les jours derniers par la mise au point du chauffage.

Après une demande des enseignantes concernées au niveau des tableaux, Bernard Jund leur répond qu'ils viennent d'être commandés suite à « longue réflexion » du menuisier et des architectes concernant l'option éclairage.

Au niveau du carrelage manquant et de la fontaine non mise en place, l'adjoint au maire rappelle à l'assistance que l'entreprise ayant obtenu l'appel d'offre est en liquidation judiciaire et qu'un nouvel appel d'offre a dû être fait. La municipalité espère un achèvement des travaux ainsi qu'une mise en route de tout le groupe scolaire pour les vacances de Pâques.

Les parents interpellent également l' élu au sujet du problème de stationnement et de la dépose des enfants rue de l'école. Actuellement, avec la phase de travaux qui se déroule à l'entrée de l'école, la sortie s'effectue dès lors vers la route de Bouxwiller. Beaucoup de véhicules et de camions ne respectent ni la priorité à droite, ni la vitesse règlementée. Il existe un grand risque d'accident.

Monsieur Jund a conscience de ce fait. De longues discussions ont déjà eu lieu à ce sujet. Il se propose de transmettre cette discussion et les remarques faites au niveau du Conseil municipal.

## **8. Date de la prochaine réunion**

Le prochain conseil d'école est prévu au mois de mars 2012.

En remerciant encore les participants Monsieur Carmaux clôt la séance à 22h00.

Le secrétaire de séance :

Frédérique Glassmann

Le directeur d'école :

D. Carmaux